



Bureau National des Adhésions

Paris le 15 Novembre 2010

Cher-e Camarade,

Tu trouveras ci-joint les préconisations de la mission Dialogue et Rénovation en Languedoc-Roussillon, dirigée par François Lamy, approuvées lors du vote du Bureau National du 28 septembre 2010.

A ce jour, les conditions n'étant pas réunies pour permettre un fonctionnement normal, la Fédération de l'Hérault a été placée sous tutelle pour une durée de six mois.

Dans un avenir proche, les motifs de mobilisation sont nombreux tout d'abord sociaux, avec nos propositions contre la casse sociale que met en place la majorité gouvernementale. Ils sont aussi politiques, élections cantonales en mars 2011, préparation des primaires et élections présidentielles au printemps 2012.

Pour cela, il faut une Fédération qui fonctionne dans le respect de nos règles statutaires. Dans cet objectif, le Bureau National m'a confié la direction de la Fédération du Parti socialiste de l'Hérault. J'ai souhaité pour mener à bien ma mission, mettre en place une direction collégiale représentant la diversité de cette fédération en donnant des responsabilités à celles et ceux qui la composent :

Christian Assaf : organisation des primaires, relations avec les partenaires

Frédéric Bort : élections

Michaël Delafosse : animation des sections

Jean-Michel Du Plaa : organisation et Bureau Fédéral des Adhésions

Max Levita : finances

Sophie Salelles : journal de la fédération, commissions thématiques

Michèle Taurines : formation, propagande

Notre objectif est que la Fédération redevienne la maison de tous les militants socialistes de l'Hérault. Pour cela, des audits du fichier des adhérents et des comptes bancaires auront lieu. Il faut redonner un visage d'unité, de travail et de transparence à la Fédération.

Il faut préparer ensemble dans le respect de nos règles statutaires l'avenir de notre Parti.

Je tenais personnellement à te faire part de tous ces éléments. La direction collégiale et moi-même comptons sur toi pour participer activement à ce travail indispensable à notre vivre ensemble.



Pascale BOISTARD
Secrétaire nationale à l'organisation et
aux adhésions
Chargée de l'autorité de tutelle



Mission « dialogue et rénovation » en Languedoc Roussillon

Mesures préconisées dans les fédérations et votées en Bureau National le 28 Septembre 2010

Les mesures présentées ci-après vont nécessiter un suivi de la part de la direction nationale.

- 1) **Aude et Lozère** : le fonctionnement des fédérations de l'Aude et de la Lozère ne posant pas de difficultés particulières, il n'y a pas d'opposition à leur remise en marche. Celles qui le souhaitent peuvent ainsi procéder à l'élection d'un nouveau Premier secrétaire fédéral.
- 2) **Pyrénées-Orientales** : la fédération pourra retrouver son fonctionnement normal et procéder à l'élection d'un nouveau Premier secrétaire fédéral.

Néanmoins cela s'accompagne des préconisations suivantes, dont l'application sera suivie par un membre de la direction nationale :

- Le fonctionnement de la fédération doit être indépendant des grands exécutifs locaux dirigés par les socialistes.
- La remise en fonction du Bureau fédéral, tel que le stipulent les statuts du Parti.
- Les convocations de l'ensemble des réunions fédérales devront être communiquées à la direction nationale, ainsi que la liste des destinataires.

3) **Gard** : Il est préconisé les mesures suivantes dont la mise en œuvre devra avoir lieu avant le 2 décembre 2010 :

- La fédération du Gard sera autorisée à procéder à l'élection par les militants d'un nouveau Premier Secrétaire Fédéral. La période du 21 octobre au 2 décembre 2010 pourrait être un calendrier raisonnable pour établir la date de l'élection.
- Après le scrutin, le Premier Secrétaire fédéral nouvellement élu, procèdera à une nouvelle organisation du Secrétariat fédéral. Un **poste premier secrétaire fédéral adjoint chargé de la coordination**, sera confié à un camarade ayant soutenu Hélène Mandroux lors des élections régionales, selon la juste représentation des motions.
- Pour les élections législatives dans le Gard, le Parti pourra investir des candidats divers gauche, et aura le souci d'assurer la juste représentation des militants qui ont respecté les règles et décisions du Parti, sans sacrifier les équilibres issus du dernier congrès.
- Pour les élections cantonales, les candidatures seront ratifiées par la direction nationale.
- La fédération devra remettre en place le fonctionnement du Bureau fédéral, tel que prévu par les statuts du Parti.

- La fédération devra mettre en place une commission sous l'autorité du Premier secrétaire fédéral et du Premier secrétaire fédéral adjoint, afin d'étudier la question du redécoupage des sections cantonales, dans le respect de nos statuts. Cette mission devra aboutir dans les 6 mois après l'élection du nouveau Premier secrétaire fédéral.

- 4) **Hérault** : l'analyse approfondie de la fédération de l'Hérault révèle de profonds dysfonctionnements. Le problème posé pendant la campagne des régionales ne fait que mettre en lumière un problème ancien et beaucoup plus profond. A ce jour, les conditions ne sont pas réunies pour permettre un fonctionnement normal de la fédération.

C'est pourquoi, un collectif de 7 camarades de la fédération sera mis en place pour gérer le quotidien en lien avec un représentant du Bureau national. Ce dernier proposera et mettra en œuvre une série de mesures visant à retrouver un fonctionnement normal de la fédération, qui passera le moment venu par l'élection d'un nouveau Premier secrétaire fédéral.

A l'heure de la rénovation du Parti, une telle méconnaissance des statuts et des règles de fonctionnement du Parti, nécessite la mise en œuvre de l'article 2-1 du règlement intérieur, à savoir la mise sous tutelle pour une période de six mois.

Le Bureau National mandate Pascale Boistard, Secrétaire nationale à l'Organisation et aux Adhésions, pour le suivi de la tutelle de la fédération de l'Hérault. L'ensemble de ces mesures nous permettra de retrouver les voix du dialogue entre tous les socialistes.

Le Bureau National mandate le secrétariat national pour le suivi de la mise en œuvre des propositions dans les fédérations du Languedoc Roussillon.